

VAUCLUSE.FR

AGRICULTURE

Visite de la «La Reboule» à la Barthelasse - Avignon

Le Conseil départemental de Vaucluse soutient les agriculteurs

Publié le 04 avril 2018

Mercredi 21 mars 2018, Christian MOUNIER, Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse, Président de la Commission Agriculture - Eau - Environnement a organisé une rencontre avec le monde agricole à la ferme «La Reboule», où les frères Cappeau qui exploitent 14 hectares de terre maraichère et vendent leur production en direct.

Cette ferme appartient à la famille Cappeau depuis 1911. Numa, Mathieu, deux frères avec des parcours très différents, ont choisi de reprendre l'exploitation familiale, en 2007, avec la même passion. Clément les rejoint un peu plus tard, en 2013.

Autrefois, seul le vignoble recouvrait leur terre. En 1980, une prime à l'arrachage a permis à la famille de changer d'orientation. Le père, Bernard Cappeau, décide alors de planter des arbres fruitiers. Il donne aussi un nouvel élan à la ferme et ouvre une boutique de vente directe sur l'exploitation.

A présent, les enfants cultivent des céréales, des fruits et des légumes, d'aujourd'hui ou anciens et défendent une agriculture durable, respectueuse de l'environnement. Ils vantent la qualité gustative de leurs produits : plus de 150 variétés de légumes tout au long de l'année, dont une cinquantaine de variété de tomates en été et une vingtaine de courges en hiver.

> Vente directe à la boutique

à partir du 1er avril du lundi au samedi de 10h à 12h15

1250, chemin de la Barthelasse. Avignon

Zoom sur Les compétences du Département en matière agricole

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, en supprimant la clause de compétence générale aux Départements et en confiant le développement économique à la Région, a considérablement impacté les capacités des Conseils départementaux à poursuivre leurs actions en faveur du monde agricole.

Cependant, l'article 94 de la loi NOTRe permet aux Départements d'accorder des subventions au secteur agricole de façon dérogatoire sous certaines conditions. Il est aussi précisé que certains financements pourront être maintenus en matière agricole si les actions envisagées sont rattachées à une compétence propre (social, éducation) et/ou partagée (tourisme/marketing territorial, gestion de l'eau).

Depuis 2017, le Département de Vaucluse poursuit ses interventions dans les domaines suivants :

- L'agritourisme, la valorisation, la promotion du territoire et des produits,
- La recherche et le développement des pratiques agricoles en faveur de l'environnement (développement de l'agro-écologie),
- L'investissement de modernisation dans les exploitations agricoles et les Industries Agro-Alimentaires (IAA),
- Le développement des circuits-courts et l'approvisionnement de la restauration collective des collèges en produits locaux via le dispositif Agrilocal 84,
- La préservation du pastoralisme en lien avec l'entretien des espaces ruraux contre le risque incendie,
- La préservation et la valorisation du foncier agricole.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09